



La réalité derrière la « sécurité énergétique » de l'Union européenne

Le cas du Nigeria

La réalité derrière la « sécurité énergétique » de l'Union européenne

Le cas du Nigeria

Ce rapport est basé sur les informations recueillies lors d'une mission de terrain dans le Delta du Niger menée en septembre 2011 par CEE Bankwatch, Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, Environmental Rights Action, Les Amis de la Terre et The Corner House.

Nous tenons à remercier l'équipe d'Environmental Rights Action (ERA) pour nous avoir facilité les rencontres avec les membres des communautés visitées, avec les institutions, les représentants du Host Community Network, et les avocats du Law Edge legal office à Port Hartcourt et avec d'autres avocats et organisations de la société civile qui travaillent sur les droits des communautés locales dans le Delta.

Texte terminé le 9 Novembre 2011.

Photos : Luca Tommasini

Graphisme et mise en page : Tomáš Barcik

Contacts :

CEE Bankwatch Network
via Tommaso da Celano 15 00178, Rome Italy
Tel. +39 067826855, Fax. +39 067858100
Email: info@crbm.org
www.crbm.org

Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM) via Tommaso da Celano 15 00178, Rome Italy tel. +39 067826855, Fax. +39 067858100
Email: info@crbm.org
www.crbm.org

Environmental Rights Action
#214 Uselu Lagos Road, Ugbowo, P.O.Box 10577, Benin City, Nigeria.
Tel/Fax: +234 52 880619
E-mail: eraction@eraction.org
www.eraction.org

Les Amis de la Terre France
28 rue Jules Ferry, 93100 Montreuil, France
Tel. +33 1 48 51 18 98, Fax. +33 1 48 51 95 12
Email: france@amisdelaterre.org
www.amisdelaterre.org

The Corner House
Station Road, Sturminster Newton, Dorset DT10 1BB, United Kingdom
Tel. +44 1258 473795, Fax. +44 1258 473795
Email: enquiries@thecornerhouse.org.uk
www.thecornerhouse.org.uk

PLATFORM
7 Horselydown Lane, London SE1 2LN, United Kingdom
Tel. + 44 20 7403 3738
Email: info@platformlondon.org
www.platformlondon.org



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète en aucun cas la position de l'Union Européenne. Les auteurs remercient également les donateurs suivants pour le soutien continu qu'ils apportent à nos travaux dans ce domaine : Charles Stewart Mott Foundation, Oxfam Novib et the Sigrid Rausing Trust.

« Ma mission a été d'informer l'Occident à propos de la vérité sur ce qu'il se passe au Nigeria et qui a été caché. Je crois que si les gens savaient, ils feraient quelque chose pour arrêter ces vols et ces meurtres qui ont lieu en plein jour. »

Ken Saro Wiwa, écrivain et militant Ogoni

« L'Union européenne sera de plus en plus en concurrence avec les autres pays et régions qui importent de l'énergie pour son approvisionnement énergétique. »

Commission européenne, septembre 2011¹

« Disposer d'une énergie sûre, durable et compétitive est d'une importance capitale pour l'économie, les entreprises et la population de l'Union et constitue un objectif prioritaire de la politique de l'Union européenne. »

Commission européenne, septembre 2011²

Des communications et des politiques européennes...

L'Union européenne (UE) importe plus de 80 % de son pétrole et plus de 60 % de son gaz³, ce qui fait d'elle la première importatrice mondiale d'énergie⁴. Même en tenant compte des mesures en termes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, la Commission européenne estime que les Etats membres de l'UE continueront à dépendre pour l'essentiel de leur énergie des importations d'énergies fossiles pour les décennies à venir si les modes de vie actuels des consommateurs et l'expansion des entreprises doivent se maintenir⁵, et ce en dépit de l'impératif clair de garder les énergies fossiles dans le sol afin d'éviter de catastrophiques dérèglements climatiques.

Au lieu de donner la priorité à des politiques qui permettraient d'assurer une transition juste sans utilisation des énergies fossiles, l'UE est résolue à maintenir une économie basée sur le charbon, le pétrole et le gaz. Il en découle une course afin de « sécuriser » l'accès aux combustibles fossiles dans les pays tiers et de diversifier les sources d'approvisionnement pour éviter la « dépendance » à un seul pays. Pour atteindre ce but, l'UE utilise une gamme variée d'instruments de « soft power » - politiques d'aide, accords commerciaux, pression diplomatique, subventions au secteur privé - dans le simple but de verrouiller les importations d'énergies fossiles pour les années à venir. Résultat : on observe une prolifération de projets d'infrastructures (comme les pipelines d'exportation du pétrole et du gaz et les terminaux de gaz naturel liquéfié) censées apporter en Europe de l'huile et du gaz provenant d'Afrique du Nord, de la région Caspienne ou de l'Afrique subsaharienne.

Beaucoup de ces projets proposés sont très controversés, non seulement parce qu'ils sont techniquement et économiquement complexes mais également parce que leur faisabilité est très douteuse.

Alors que la politique de l'UE reflète la forte influence des puissants lobbies industriels, peu d'attention a été consacrée aux différents impacts (corruption, conflits, destruction de l'environnement, atteintes aux droits de l'homme, pauvreté, inégalités) subis par les populations des pays où se trouve le pétrole, le gaz et d'autres sources d'énergies, et aux efforts déployés par les citoyens du monde entier pour mettre en œuvre une transition vers un avenir juste et soutenable qui ne dépende pas des énergies fossiles. En effet, derrière la rhétorique en apparence rassurante de l'UE de la « sécurité énergétique » se cache en réalité la dépossession de terres et de moyens de subsistance, le refus de l'accès à l'énergie, l'eau, la nourriture, l'air pur et autres premières nécessités, ainsi qu'un aveuglement aux réalités climatiques. Ces faits ne sont pas une projection d'un point éloigné du futur, ils se produisent actuellement.

¹ European Commission, "Key facts and figures on the external dimension of the EU Energy Policy", September 2011, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SEC:2011:1022:FIN:EN:DOC>

² EC communication, „The EU Energy Policy: Engaging with Partners beyond Our Borders”, September 2011, http://ec.europa.eu/energy/international/security_of_supply/doc/com_2011_0539.pdf

³ EC communication, „The EU Energy Policy: Engaging with Partners beyond Our Borders”, September 2011, http://ec.europa.eu/energy/international/security_of_supply/doc/com_2011_0539.pdf.

⁴ EC communication, „The EU Energy Policy: Engaging with Partners beyond Our Borders”, September 2011, http://ec.europa.eu/energy/international/security_of_supply/doc/com_2011_0539.pdf.

⁵ European Commission, « Background paper "Energy Roadmap 2050 – State of Play" », May 2011, http://ec.europa.eu/energy/strategies/2011/doc/roadmap_2050/20110503_energy_roadmap_2050_state_of_play.pdf. The Commission states: "Reliance on fossil fuels diminishes in all decarbonisation scenarios but their contribution is important in the medium term;"

... à la réalité nigériane

Les impacts de l'exploitation du pétrole et du gaz au Nigeria sont bien connus et documentés. Le Parlement européen⁶ et le PNUE⁷ ont récemment publié des rapports sur le Nigeria qui reconnaissent les pollutions majeures causées par l'extraction du pétrole et les risques qu'elles représentent pour la santé.

La production commerciale du pétrole au Nigeria a commencé en 1958 dans le delta du Niger, une vaste zone humide dans le Sud-Est du pays, qui est l'un des dix plus importants écosystèmes marins côtiers dans le monde⁸. Les champs de pétrole du delta sont forés et exploités presque exclusivement par de grandes compagnies pétrolières américaines et européennes, avec une petite présence chinoise.

Le Nigeria est désormais le premier exportateur de pétrole en Afrique sub-saharienne, livrant quelques 2 millions de barils par jour selon les chiffres officiels et 4 millions de barils par jour selon des estimations officieuses⁹. En 2007, environ 20 % du pétrole nigérien a été exporté vers des pays de la zone Euro¹⁰. Pendant ce temps, presque tout le pétrole consommé au Nigeria même est importé car le pays a peu de raffineries en état de marche.

Depuis les années 1960, on estime que le pétrole a généré environ 600 milliards de dollars de revenu pour l'Etat du Nigeria¹¹. Pourtant l'immense majorité des 31 millions de personnes¹² vivant dans le delta du Niger reste plongée dans la pauvreté. Non seulement, ils n'ont pas bénéficié des revenus provenant de l'exploitation du pétrole, mais en plus leurs moyens de subsistance, basés sur la pêche et l'agriculture ont été affaiblis voire complètement détruits par l'industrie pétrolière.

Les communautés locales subissent au quotidien les impacts de l'industrie pétrolière depuis que les compagnies pétrolières opèrent à proximité de leurs maisons et de leurs fermes, causant la pollution de la terre, de l'eau et de l'air. Les villages du Delta sont traversés par plus de 10 000 kilomètres de pipelines, dont beaucoup ont plus de 40 ans et sont rouillés, provoquant ainsi régulièrement des déversements massifs de pétrole. On estime qu'entre 93 et 172 barils sont déversés chaque jour dans la région du Delta¹³. Dans la plupart des cas, les entreprises ne nettoient pas leurs pollutions mais laissent les nappes de pétrole contaminer les forêts, les terres agricoles et les ruisseaux, tuant ainsi toute vie. Selon les estimations officielles, il y a plus de 2 000 sites majeurs de déversement d'hydrocarbures qui nécessitent des opérations de décontamination¹⁴.

Les torchères, qui brûlent du gaz mélangé à du pétrole, fonctionnent jour et nuit, libérant des toxines dangereuses, alors que le torchage du gaz est illégal au regard du droit nigérien¹⁵. Bien que les compagnies pétrolières et le gouvernement nigérien aient promis de mettre fin au torchage, cette pratique se poursuit, polluant l'air et causant, d'après certaines sources, des impacts majeurs et néfastes sur la santé. Le torchage a également un effet majeur sur le changement climatique puisqu'il relâche chaque année des millions de tonnes de dioxyde de carbone et de méthane dans l'atmosphère. Selon la Banque mondiale, le volume de gaz brûlé chaque année dans le monde est équivalent à la consommation annuelle de gaz combinée de l'Allemagne et la France soit deux fois la consommation annuelle de gaz de l'Afrique¹⁶.

6 Baumüller, H., Donnelly, E., Vines, A., Weimer, M., « The Effect of Oil Companies' Activities on the environment, health and development in sub-Saharan Africa, European Parliament, August 2011, available from <http://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/177587>

7 UNEP « UNEP Ogoniland Oil Assessment Reveals Extent of Environmental Contamination and Threats to Human Health », 4 August 2011, <http://www.unep.org/newscentre/default.aspx?DocumentID=2649&ArticleID=8827>

8 AUTHORS, Report of the Niger Delta Technical committee, PUBLISHER, November 2008, p. 102, URL. Figure is based on the 2006 census.

9 Environmental Rights Action, "Envisioning a post petroleum Nigeria", 2010, pp. 46-47, URL

10 European Central Bank, "Oil Market Structure, Network Effects, and the choice of currency for oil invoicing", Occasional Paper Series 77, December 2007, <http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp77.pdf>

11 Amnesty international, "Nigeria: Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta – Report", June 2009, URL

12 Amnesty international, "Nigeria: Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta – Report", June 2009, URL

13 Baumüller, H., Donnelly, E., Vines, A., Weimer, M., « The Effect of Oil Companies' Activities on the environment, health and development in sub-Saharan Africa, European Parliament, August 2011, available from <http://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/177587>

14 Environmental Rights Action, "Envisioning a post petroleum Nigeria", 2010, p. 45, URL

15 Le torchage du gaz est interdit par la loi nigérienne depuis 1979, lors que le « Associated Gas Reinjection Act » fut approuvé. Cette loi donna un délai de 5 ans aux entreprises pour se plier à cette interdiction. Depuis, les compagnies pétrolières ont fait des recours auprès des cours de justice afin de retarder la mise en oeuvre de cette loi. En 2005, la Haute Cour Fédérale de Benin City déclara que « le torchage du gaz violait le droit à la vie et la dignité des peuples » et que les citoyens nigériens avaient le droit à un environnement sain, sans pollution ni toxines.

16 Chiffres cités in Gervet, B., "Gas flaring emission contributes to global warming", INSA (Lyon) and Lulea University of Technology, 2007, http://www.ltu.se/cms_fs/1.50351/gas%20flaring%20report%20-%20final.pdf

Les puits d'eau potable sont massivement pollués, les terres et les récoltes sont affectées, les stocks de poissons ont chuté, les gens souffrent de maladies nouvelles et l'espérance de vie dans les communautés rurales est approximativement de 43 ans dans le delta du Niger¹⁷.

Cette atteinte aux moyens locaux de subsistance a conduit à de graves ressentiments, des conflits sociaux et à la violence dans la région, notamment dans l'Etat qui a condamné à mort le 10 novembre 1995 Ken Saro Wiwa, l'un des leaders du Mouvement pour la Survie du Peuple Ogoni (MOSOP), qui fut exécuté (avec 8 autres membres du MOSOP) sur des accusations infondées uniquement car il dénonçait les dévastations causées par la compagnie pétrolière Shell dans le Delta. Malgré une telle répression, les communautés locales ont continué à protester contre les dégâts provoqués sur leurs terres et à leurs moyens de subsistance et ils sont parvenus à stopper certains grands projets. Dans le cas du pays Ogoni, l'extraction du pétrole a cessé jusqu'à présent grâce à ces protestations.



Les litiges fonciers sont un facteur majeur des conflits entre les communautés et les compagnies pétrolières. La terre est rare et l'agriculture est le premier moyen de subsistance de nombreuses communautés. Avec la loi sur l'aménagement du territoire de 1978, le gouvernement peut acquérir des terres pour la prospection pétrolière sans l'accord du propriétaire et les mécanismes de compensations sont très réduits. Les entreprises n'ont aucune obligation légale de payer une compensation aux propriétaires fonciers locaux qui ont été expropriés, mais ils peuvent le faire sur une base volontaire. Cet arrangement sert les intérêts des compagnies pétrolières et du gouvernement nigérian mais n'assure pas la protection des droits des communautés locales.

Les projets actuels d'expansion de l'extraction du gaz naturel et de construction des infrastructures connexes dont un terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) et un nouveau pipeline d'exportation tel que le gazoduc transsaharien¹⁸, exercent des pressions supplémentaires sur les terres du Delta, et augmentent les conflits sociaux, la militarisation et les violences contres les communautés locales. De nouveaux accaparements de terre ont été signalés dans les communautés où les multinationales européennes ENI et Total ont annoncé de nouveaux projets, tandis que le gouvernement de l'Etat de Rivers exproprie des terrains pour construire une base militaire à Sogho au cœur du pays Ogoni, où les compagnies pétrolières font pression pour reprendre l'exploitation pétrolière. Le 12 juin 2011¹⁹, une manifestation pacifique contre cette tentative de remilitariser le territoire Ogoni fut violemment réprimée et la police assassina deux jeunes Ogonis.

Ce document présente trois études de cas sur les impacts de l'exploitation pétrolière dans le delta du Niger impliquant trois grandes entreprises européennes : ENI (Italie), Shell (Royaume-Uni/Pays-Bas) et Total (France). Il s'appuie sur les constatations d'une délégation internationale composée d'organisations de la société civile italienne, française, bulgare et britannique, qui se sont rendues dans la région en septembre 2011.

Compte tenu de ce qui se passe sur le terrain au Nigeria, les dangers des stratégies européennes en matière de sécurité énergétique, tant pour les Nigériens que pour les citoyens européens, sont frappants. Nous appelons les dirigeants européens à tirer les leçons de l'expérience nigériane, de prendre leurs responsabilités en tant que pays d'origine des multinationales opérant au Nigeria et de revoir les stratégies énergétiques européennes pour notre futur à tous.

17 UNDP, Niger Delta Human Development Report, http://www.undp.org/reports/nigeria_hdr_report.pdf, p24

18 Le projet du gazoduc transsaharien long de 4000 km tirerait son gaz dans le delta du Nigeria à travers le Niger jusqu'aux terminaux d'exportation en Algérie. Ce projet, dont le coût est estimé à environ 12 milliards de dollars, est destiné à fournir jusqu'à 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an vers l'Europe. Au-delà du coût et des difficultés techniques considérables pour construire un tel pipeline, certains groupes de guérilla ont d'ores et déjà menacé de faire en sorte qu'il ne fonctionne jamais. Le Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND) qui a mené des attaques sur les installations pétrolière et gazières au Nigeria, a déjà déclaré qu'il saboterait la construction du gazoduc, tandis que d'autres mouvements dissidents plus au Nord, y compris le Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ) au Niger et la branche sud d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) menacent également de provoquer des perturbations.

19 Counting the Cost: corporations and human rights abuses in the Niger Delta, Platform, October 2011, <http://blog.platformlondon.org/2011/10/03/counting-the-cost-corporations-and-human-rights-abuses-in-the-niger-delta/> - Sahara Reporters, Relocation of Amaechi's Military Camp To Ogoniland: Police Kill 2, Irate Youths Retaliate On Senior Government Official, <http://www.saharareporters.com/news-page/relocation-amaechi%E2%80%99s-military-camp-ogoniland-police-kill-2-irate-youths-retaliate-senior-g>, 13 June 2011.

ENI : engagements non respectés et pollution

La compagnie pétrolière italienne ENI a commencé ses opérations au Nigeria dans les années 1950, formant la *Nigerian Agip Oil Company* (NAOC) en 1962. Quelques années plus tard, la production pétrolière démarra sur le champ pétrolier d'Ebocha dans le Delta²⁰. En 2009, ENI a produit 128 000 barils de pétrole par jour à partir de ses champs nigériens. Aujourd'hui, elle exploite *onshore* et *offshore*, en participant à 50 des concessions avec environ une centaine de champs productifs²¹. La société fait également partie du consortium qui a construit le terminal d'exportation de GNL sur l'île de Bonny.

La délégation internationale a visité plusieurs communautés affectées par les activités d'ENI, dont Ebocha (Etat de Rivers), Kwale (Etat du Delta), Okpai (Etat du Delta) et Kalaba (Etat de Bayelsa). Ce sont toutes des communautés où ENI a opéré pendant plusieurs décennies. Mais plus de 40 années d'extraction du pétrole n'ont pas profité aux communautés. Au contraire, le résultat n'est que destruction de l'environnement et tension accrue dans les relations locales.

Les impacts environnementaux et sociaux

A Ebocha, Elder Dandy, coordinateur du *Community Host Network* a déclaré à la délégation :

« La terre ici était très fertile. Aujourd'hui on plante du manioc et il ne pousse pas. L'eau ne peut plus être utilisée à cause des produits chimiques qu'ils déversent dans les rivières. Depuis 20 ans, les communautés n'ont pas eu d'eau potable. Il n'y a plus de poissons. Nous ne savons pas comment survivre. Cet endroit est l'un des plus pollués au Nigeria »

La population à Ebocha dépend maintenant de la nourriture produite ailleurs au Nigeria. Les activités d'ENI sont tenues pour responsables des maladies de peau et des maladies respiratoires, attribuées à la pollution de l'eau et de l'air, conséquence directe de l'exploitation pétrolière et du torchage du gaz. Fausses couches et décès prématurés seraient monnaie courante comme en témoigne un habitant : *« Des gens qui sont morts avant d'avoir fait leur temps sont enterrés quotidiennement »*.

Le manque d'infrastructures de base

Les communautés qui vivent à proximité des installations d'ENI à Kwale, Okpai et Ebocha manquent d'infrastructures de base telles que des routes, des écoles et des centres de santé. Bien que certaines parties des communautés soient connectées au réseau local, l'électricité n'est fournie que pendant quelques heures durant la journée. Les familles plus riches dépendent de leur propre générateur diesel pour produire de l'électricité mais les pauvres ne peuvent se permettre de telles installations.

A Kwale, selon le chef de la communauté Franci Ogdegbo, la communauté a signé un protocole d'entente avec ENI en 2000, en vertu duquel l'entreprise acceptait d'employer des personnes locales, de fournir de l'électricité et éventuellement de payer un loyer pour le terrain occupé par l'entreprise. Cependant, aucune des promesses n'a été tenue. Ainsi le chef Ogbegbo déclara : *« Nous entendons dire que Agip (ENI) a développé Kwale. Venez ici prendre des photos. C'est pathétique »*.

Un matériel ancien et des pannes d'équipement fréquentes

La délégation internationale a recueilli des preuves de l'entretien très faible des oléoducs et des gazoducs d'ENI. Des décharges de déchets pétroliers ont été signalées à Ebocha (à proximité du centre pétrolier d'Ebocha) et à Okpai (dans les environs du réseau de pipelines menant aux installations pétrolières et gazières de Kwale).

Un membre de la communauté d'Ebocha déclara à la délégation : *« Il y a d'énormes décharges de pétrole près des torchères et des champs où les gens cultivent. C'est ce que nous mangeons. Nous sommes impuissants. »*

Dans la communauté de Kalaba (Etat de Bayelsa), la délégation a visité trois fuites continues des pipelines d'ENI qui traversent les champs, les criques, les forêts et les marais de la communauté.

En septembre 2011, 4 fuites de pétrole se sont produites sur des pipelines traversant la communauté de Kalaba. D'après les témoignages, ENI aurait été extrêmement lent à réagir.

²⁰ http://www.eni.com/it_IT/eni-nel-mondo/nigeria/sviluppo-locale/sviluppo-locale.shtml

²¹ http://www.eni.com/it_IT/eni-nel-mondo/nigeria/attivita-eni/attivita-eni.shtml



Pollution d'un ruisseau dans la communauté Goi

Selon le chef de la communauté de Kalaba, Idoniboye Nwalia, la première fuite a eu lieu le 5 septembre 2011 sur un pipeline transportant du pétrole brut. Le personnel d'ENI/Agip est venu reboucher la fuite le 11 septembre mais aucun travail de dépollution n'a eu lieu depuis. La fuite de pétrole a touché une grande superficie d'eau, de marais, et de terres cultivées. Les trois autres fuites eurent lieu le 16 septembre et se poursuivaient au moment de la visite de la délégation soit le 28 septembre. Les représentants de la communauté ont demandé au gouvernement nigérian de mettre en œuvre immédiatement le nettoyage des zones polluées mais ils n'ont toujours pas reçu de réponses ni du gouvernement ni de la multinationale. La délégation a appris de la part des villageois que le personnel de l'ENI était venu réparer les fuites quelques jours après la visite

de la délégation mais aucune mention n'a été faite concernant le nettoyage des sites touchés.

Poursuite éhontée du torchage du gaz

ENI a torché du gaz jour et nuit de manière continue depuis le début des années 1970 alors que le torchage du gaz est interdit depuis 1979²². Ceci nous a été confirmé par les aînés des communautés Ebocha et Kwale. Les membres plus jeunes des deux communautés ont également affirmé : « *Le torchage du gaz a lieu continuellement depuis que nous sommes nés* ». Malgré les déclarations d'ENI affirmant que le torchage n'a plus cours, la délégation n'a pu que constater la poursuite de cette pratique comme en témoigne la photographie en couverture de ce rapport²³.

Les Communautés vivant près du centre pétrolier d'Ebocha et du centre de collecte et de traitement de Kwale signalent que le torchage a clairement eu des effets néfastes sur la végétation et les cultures locales. La délégation internationale a obtenu des documents d'ENI où les conséquences néfastes du torchage du gaz sur la santé et sur l'environnement sont exposées²⁴.

Les villageois d'Ebocha attestent que la puissance des émissions des torchères provoque des dégâts. Ils ont confirmé que « *à 3 kilomètres des lieux de torchage d'Ebocha, les toits d'étain rouillent en un mois ou deux à cause des pluies acides*. » Ils ont également déclaré que les pluies acides et l'accumulation de substances toxiques venant du torchage et de la ventilation des gaz sont l'une des causes principales de la pollution des sols et de l'eau à Ebocha, Kwale et Okpai. A Ebocha, les villageois ont également déclaré que « *les explosions dues au torchage du gaz ont causé des fissures dans les murs de nos maisons* ». Un villageois se confie à la délégation : « *Chaque nuit est devenue le jour. Les animaux ont simplement été repoussés. Nous avons des problèmes avec les reptiles, mais aussi avec les animaux qui vivent pendant la journée car avec les torchères c'est toujours le jour pour eux. Avant nous avions des singes dans la forêt, maintenant ils sont tous partis*. »

Le projet MDP de Kwale-Okpai : Où sont les bénéfiques ? Où sont les réductions ?

Il y a deux grands sites industriels sur le territoire Ndokwa où vivent les communautés de Kwale et d'Okpai. Ce sont :

- L'installation de collecte et de traitement du gaz et du pétrole de Kwale, où les hydrocarbures extraits dans la concession OML 60 sont collectés et traités. Cette usine existe depuis plusieurs décennies mais a été agrandie en 1987 pour y inclure une nouvelle infrastructure de traitement de gaz.
- Le Producteur indépendant d'énergie (IPP) d'Okpai : une centrale à gaz censée produire de l'électricité en brûlant le gaz associé transporté de l'usine de Kwale à travers un pipeline de 14 km qui traverse la communauté Okpai. La construction du projet a débuté en 2000 et les opérations en 2006. Ce projet est enregistré sous le mécanisme onusien dit de « développement propre » (MDP²⁵) et donc apte à recevoir des Certificats de réduction des émissions (CERs)

22 Gas Reinjection Act, 1979. Cf. note 16.

23 « Le projet Ebocha Early Gas Recovery fait partie d'un programme lancé par le gouvernement fédéral nigérian afin de répondre aux obligations faites aux compagnies pétrolières internationales de fournir du gaz pour la consommation interne. L'achèvement de ce projet a abouti à l'arrêt du torchage du gaz sur le site grâce à la récupération et la compression du gaz associé (précédemment torché). » http://www.eni.com/en_IT/eni-world/nigeria/local-development/local-development.shtml

24 Environmental Impact Assessment of Idu field further development project by NAOC, September 2005.

25 Le Mécanisme de Développement Propre (MDP) est l'un des mécanismes de flexibilité inclus dans le protocole de Kyoto, permettant aux projets de réduction des émissions dans les pays en développement de gagner des Unités de Réduction Certifiées des Émissions (URCE), chacune équivalant à une tonne de CO₂. Ces crédits carbone peuvent être échangés et vendus, et utilisés par les pays industrialisés pour atteindre une partie de leurs objectifs de réduction d'émission en vertu du Protocole de Kyoto. Le but du MDP est de « stimuler le développement durable et la réduction des émissions, tout en donnant aux pays industrialisés une certaine souplesse dans la façon dont ils répondent à leurs objectifs de réduction des émissions ». <http://cdm.unfccc.int/about/index.html>

au titre du Protocole de Kyoto, car ce projet réduit les émissions de carbone par la récupération de gaz qui aurait été brûlé normalement.

Bien que la délégation internationale ait visité les deux sites industriels, l'accès aux centrales n'a pas été possible. Une preuve photographique a été toutefois obtenue montrant la poursuite du torchage du gaz sur au moins 5 cheminées de l'usine de traitement de Kwale, et ce bien que le PDG d'ENI, Paolo Scaroni, ait publiquement assuré à ses actionnaires lors de l'Assemblée générale de 2011 que la société s'était engagée à mettre fin au torchage du gaz à Kwale d'ici juin 2011.

« Six point de torchage sont installés sur l'usine de Kwale mais depuis 2005 date à laquelle le site de Production indépendant d'énergie (IPP) d'Okpai entra en service, le torchage du gaz a été réduit significativement. La fin complète du torchage du gaz est prévue pour juin 2011²⁶. »

Les villageois de Kwale et Okpai témoignent que la construction de l'IPP d'Okpai n'a pas réduit le torchage, qui se poursuit 24 heures sur 24, et qu'ils continuent à subir les mêmes effets néfastes qu'auparavant. Cependant l'absence d'un audit environnemental et de soins médicaux laissent les communautés dépourvues d'assistance institutionnelle. La plupart des maladies ne sont pas officiellement enregistrées car comme l'a noté un membre de la communauté : « *Nous sommes noirs, nous sommes pauvres, nous n'allons pas à l'hôpital* ». Les toits des maisons à Okpai et les petits camps tout près de l'IPP sont rouillés par les pluies acides qui tombent continuellement ces dernières années.

Les membres des communautés ont confirmé qu'ils n'avaient pas eu d'électricité depuis la construction de la centrale à gaz d'Okpai. La délégation internationale a examiné l'évaluation d'impact environnemental de 2002 pour la centrale, qui recommande « *le raccordement immédiat des communautés d'accueil dans un rayon de 50 km qui permettra de réduire les conflits entre la compagnie pétrolière et les communautés dans la région et aidera à construire la paix et la bienveillance mutuelle* ». La fourniture d'électricité faisait également partie du protocole d'entente que les Ndokwa²⁷ ont signé avec ENI en 2000.

A Okpai, la population a mis en évidence la forte érosion des berges en raison des activités d'ENI. En effet, la compagnie a pris de grandes quantités de sable du lit du fleuve Niger, causant l'inondation de la place du marché et d'au moins 50 maisons ainsi que de l'effondrement du centre médical du village. Un vieil homme montra à la délégation la photo de sa maison avant que le fleuve ne déborde et ne l'avale. Aucune compensation n'a été donnée à ceux qui ont perdu leur maison : des représentants d'ENI ont conseillé aux personnes touchées de demander de l'aide au gouvernement.

²⁶ Responses to ENI shareholder Osayande Omokaro, Environmental Rights Action Nigeria, dated June 8th 2011.

²⁷ Les Communautés de Kwale et d'Okpai font partie du groupe ethnique des Ndokwa, dont font partie plusieurs communautés vivant près de la concession OML 60 exploitée par ENI/Agip. Ils forment un groupe d'environ 1 million de personnes selon les témoignages des communautés.

Total - Diviser et accaparer : le cas de la communauté Egi

« C'est comme si nous étions dans un puits profond et que personne n'entendait nos cris. Vous devez être nos voix, maintenant que vous connaissez notre sort. »
Révérend Emmanuel Zechariah, septembre 2011

La multinationale française est présente au Nigeria depuis 1962 et obtient environ 10 % de sa production totale du Delta du Niger. Elle exploite 7 permis de production sur les 44 auxquels elle participe et 2 permis d'exploration sur les 8 auxquels elle²⁸. Une de ses exploitations se situe sur la terre du peuple Egi dans l'Etat de Rivers, un clan comprenant quelque 350 000 personnes dans 17 villages²⁹.

L'histoire de la relation entre Total et les communautés Egi a été déchirée par les conflits. En 1978, il y eut une fuite majeure d'hydrocarbures provenant des installations de Total³⁰. En 1999, un rapport de mission de l'organisation nigériane Environmental Rights Action (ERA - Les Amis de la Terre Nigeria) fait état d'une « explosion d'une centrale à gaz qui a entraîné la mort de plusieurs personnes », suivie d'une violente répression policière contre les populations Egi et des arrestations et emprisonnements arbitraires³¹. ERA signale que les années 1990 ont été marquées par un certain nombre de mesures répressives militaires contre les populations Egi. Plusieurs personnes furent arrêtées, détenues ou fusillées pour avoir manifesté pacifiquement contre l'entreprise.

Depuis cette période, Total aurait essayé d'améliorer ses relations avec la communauté. Mais la réalité du terrain semble bien plus complexe que celle présentée par Total dans sa communication d'entreprise.

Ce que le site internet de Total ne dit pas

Le site internet de Total présente la collaboration de l'entreprise avec les populations Egi comme une réussite³², soulignant la signature d'un protocole d'entente en 2007 et l'adoption d'un « Plan intégré de développement des communautés Egi » en 2009. Mais une histoire assez différente voit le jour lorsque les communautés elles-mêmes commencent à parler des activités de la compagnie pétrolière française dans l'Etat de Rivers.

Comme d'autres communautés de la région, la population Egi dépend pour sa subsistance de la pêche et de l'agriculture. Conserver des sols et des cours d'eau non pollués est donc absolument crucial pour la survie de ces communautés. Mais depuis que l'exploitation pétrolière a commencé en 1964, Total a commencé à occuper une part importante des terres Egi, endommageant sérieusement l'environnement et compromettant les moyens de subsistance sans apporter le développement qui avait été promis. « Le gouvernement intimide la population et très peu d'emplois sont créés. Il y a un manque de terres cultivables et la nourriture a disparu. Il y a des problèmes d'asthme, de maladies respiratoires, autant de maladies qui n'existaient pas auparavant » explique ainsi Che Ibwegura, 79 ans, qui a assisté à l'arrivée des compagnies pétrolières dans les années 1960.



L'une des routes principales dans la communauté Kwale victime de Total, Etat du Delta

28 <http://www.total.com/en/about-total/our-businesses/upstream/exploration--production/africa-922626.html>

29 http://www.onelga.com/egi_complain.htm

30 http://www.onelga.com/egi_complain.htm

31 <http://www.essentialaction.org/shell/era/eraField23.html>

32 http://www.ng.total.com/06_total_nigeria_press/060238_dpa.htm or http://www.ng.total.com/06_total_nigeria_press/0608_14Sep2009_tepng_news_16.htm

Récemment, une partie du clan Egi a été expulsé de ses terres par Total afin de moderniser sa centrale (IPP). Un représentant des familles touchées explique : « En 2006, Total est venu voir les familles pour acquérir leur terre. Ce sont des agriculteurs, des pêcheurs, ils ont besoin de la terre pour leur subsistance. » Par crainte de perdre leurs moyens de subsistance, les familles ont été réticentes à abandonner leurs terres, mais elles furent finalement expropriées, sans doute par la force selon certaines informations. L'entreprise a clôturé l'emplacement avec deux murs de béton laissant les paysans sans terre à cultiver et sans aucune compensation. Comme indiqué précédemment, l'expropriation des terres sans compensation est permise par la loi sur l'utilisation des terres de 1978 (Land Use Act).

Comment Total peut revendiquer d'avoir une relation exemplaire avec les populations Egi étant donné les sérieux griefs constatés sur le terrain ? L'une des raisons pourrait être que l'entreprise n'a rencontré qu'une petite partie de la communauté, et notamment « l'assemblée du Peuple Egi », qui semble avoir des liens étroits avec le Parti démocratique populaire (PDP – parti au pouvoir), au lieu d'impliquer un large éventail de la population locale dans le débat concernant des décisions qui ont un impact profond sur leurs vies.

Les divisions qui sont apparues au sein de la communauté ne sont nullement propres au peuple Egi. Au sein des communautés du Delta, affaiblies et profondément affectés par les opérations des puissantes compagnies pétrolières sur leurs terres, les conflits internes sont très répandus et pleinement exploités par les compagnies pétrolières, et les litiges se terminent souvent dans la violence. Les communautés se définissent elles mêmes désormais comme des communautés produisant ou ne produisant pas de pétrole. Les diverses institutions qui ont été mises en places pour répondre aux problèmes découlant de l'exploitation pétrolière s'avèrent souvent contrôlées par des groupes ou des personnes influentes poursuivant leur propre intérêt et usurpant ainsi les fonctions d'un organe de décision censée être plus légitime³³.

Diviser, diriger et tuer

Les compagnies pétrolières ne peuvent ignorer cette réalité³⁴. Total prétend avoir une « relation cordiale³⁵ » avec les populations Egi or ceci ne sert qu'à dissimuler les conflits fonciers et les pollutions. Il s'agit plutôt d'une tentative d'écoblanchiment de ses activités nigérianes.

Même les partenaires communautaires de l'entreprise sont insatisfaits. En Novembre 2010, les membres des *Familles Egi produisant du pétrole et du gaz* manifestèrent pacifiquement contre la prétendue non-application du protocole d'entente signé avec Total. La manifestation se termina par la mort de deux personnes et plusieurs blessés³⁶.

En conclusion, Total opère dans un environnement très réfractaire et divisé qu'il a contribué à créer en favorisant certains groupes au détriment d'autres. La région est toujours en proie à la violence et aux conflits.

Comment en sortir ? Laisser le pétrole dans le sol

Total devrait indemniser les victimes pour leurs pertes, restaurer les terres et les rendre aux populations. Comme il a été dit à la délégation, la seule façon d'avancer est que Total quitte le Delta : « *Nous voulons récupérer nos terres. Rien de bon n'a résulté de la prospection pétrolière. Le pétrole ne peut pas nous donner de nourriture. Nous souhaitons qu'il reste dans le sol.* »

33 <http://www.cdainc.com/publications/cep/fieldvisits/cepVisit14TotalNigeria.pdf>

34 À cet égard, il est frappant que Total soit fier d'annoncer la signature d'un protocole d'entente avec la Fédération de la Jeunesse Egi (Egi Youth Federation – EYF) ou encore avec les Familles Egi produisant du pétrole et du gaz (Egi Oil and Gas Producing Families) en 2007 (http://www.ng.total.com/06_total_nigeria_press/060238_dpa.htm) alors qu'un rapport de terrain a été commandé par Elf Petroleum Nigeria Limited (EPNL) en 2004 « pour trouver des réponses aux questions d'EPNL à savoir pourquoi ses bonnes intentions et les moyens considérables alloués pour construire des relations cordiales avec les communautés locales et les autres acteurs n'ont pas donné les résultats positifs espérés par l'entreprise ». Ce rapport explique précisément que ces institutions n'étaient pas des représentants légitimes des communautés mais pleines d'usurpateurs cherchant à défendre leurs propres intérêts privés (cf. <http://www.cdainc.com/publications/cep/fieldvisits/cepVisit14TotalNigeria.pdf>)

35 http://www.ng.total.com/06_total_nigeria_press/0608_31Aug2010_tepng_news_1.htm

36 <http://nigerdeltareporters.com/blog/2010/11/10/rivers-youths-soldiers-clash-%E2%80%A6-2-dead-16-vehicles-burnt/>

Shell sur le territoire Ogoni : « Nous ferons répondre Shell de ses actes ! »

Communauté Goi, pays Ogoni

« Vous ne pouvez pas vivre ici, l'eau sent le pétrole, l'air sent le pétrole, provoque des maladies respiratoires, des éruptions cutanées, des toux. Et comme vous avez perdu votre entreprise, vous ne pouvez pas vous payer de médicaments. Ce ne peut pas être un sabotage, les gens ne saboteraient pas leurs propres communautés. »

« Ceux qui travaillent pour Shell respirent un air pur. Nous respirons du pétrole brut. Même les poissons que nous mangeons sentent le pétrole. »

Eric Dooh, chef de la communauté de Goi et entrepreneur

Les populations Goi décrivent leur communauté et ses terres comme « *le berceau du peuple Ogoni* ». Dès que vous entrez dans la zone, la puanteur du pétrole brut vous submerge. Les berges du cours d'eau local sont noires. Une grande partie de la végétation est morte et couverte de pétrole brut des suites d'un déversement accidentel³⁷.

La multinationale anglo-néerlandaise Shell effectue plus de la moitié de l'exploitation pétrolière au Nigeria. Shell exploite deux principaux champs pétrolifères situés au Nord-Est et au Nord-Ouest de Goi : Bomu et Bodo West. Chaque fois que survient une fuite dans l'un d'entre eux, le pétrole se retrouve dans le cours d'eau.

Le premier déversement remonte à 1988 et les actions en justice intentées par les villageois Goi afin d'obtenir des dommages et intérêts sont toujours en cours dans les tribunaux nigériens. D'autres déversements ont eu lieu en 1997, mais le plus dévastateur s'est produit en 2004, à partir du pipeline Trans-Niger. Les incendies causés par ce déversement ont brûlé des bâtiments et une large zone de forêts et de mangroves. La vie aquatique a disparu, les arbres sont morts et toute la vie sociale et économique locale a été brisée.



Maison abandonnée dans la communauté Goi

En conséquence, chaque membre de la communauté a dû se réinstaller ailleurs. Les familles ont été divisées : certains ont déménagé à Port Harcourt, d'autres dans les villages voisins, à la recherche d'un gagne-pain. Mais sans titre de propriété foncière dans les communautés où ils vivent désormais, ils ne jouissent pas des mêmes droits que les autres villageois, qui les tolèrent mais les considèrent comme des « étrangers ».

Shell a d'abord affirmé que le déversement de 2004 était dû à un sabotage, ce qui dispensait l'entreprise de payer une compensation aux communautés touchées. Il est fréquent pour les compagnies pétrolières de prétendre que les déversements

sont causés par des sabotages, bien qu'il y ait eu des déversements réguliers depuis les années 1970 et que les attaques contre les compagnies pétrolières dans le Delta soient un phénomène plus récent. Dans d'autres déclarations, Shell se réfère à la fuite de 2004 comme un « déversement du passé », insinuant que le déversement a eu lieu à partir des exploitations d'une autre société, mais le seul champ de pétrole dont le déversement puisse provenir est le propre champ pétrolifère de Shell à Bomu. Pour sa part, la communauté estime que le déversement est dû à une défaillance matérielle. Les villageois locaux citent le mauvais état des oléoducs de Shell et des antécédents d'entretien inadéquat.

M. Dooh, un homme d'affaires de la communauté Goi, a intenté un procès contre Shell en 2007, au tribunal néerlandais de La Haye, aux Pays-Bas. A cause du déversement, il a perdu son élevage piscicole et sa boulangerie, tous deux mis en place par son père, et qui employaient 200 personnes dans la communauté. Shell a maintes fois tenté de faire valoir que l'affaire devrait être jugée au Nigeria plutôt qu'aux Pays-Bas, une subtilité juridique qui permettrait de retarder le jugement de façon significative.

Un autre déversement à proximité du territoire Bodo en 2008/2009 a exacerbé les problèmes de la communauté Goi. Shell n'a pas mené d'opérations de nettoyage, tout en ayant reconnu que le déversement était dû à une défaillance

³⁷ <http://www.unep.org/disastersandconflicts/CountryOperations/Nigeria/EnvironmentalAssessmentofOgonilandreport/tabid/54419/Default.aspx>

matérielle. Les gens se sont plaints d'avoir tenté en vain d'entrer en contact avec Shell. Ceux qui doivent aller dans l'eau, par exemple lors du franchissement du ruisseau à marée basse, signalent avoir souffert d'éruptions cutanées et d'autres problèmes dermatologiques.

Son Altesse Royale Livinus T. Kobani, chef suprême de la communauté Goi a déclaré : « *Je tiens à dire au premier ministre des Pays-Bas qu'il devrait conseiller à Shell de venir et de remettre ma communauté en ordre. Shell doit donner une compensation adaptée à la nature des dommages qu'ils ont causés à ma communauté. Je ne me démène pas pour moi mais pour ma communauté, qui vit maintenant comme une diaspora en raison des mauvaises conditions que le déversement a causées. Obtenons une compensation de Shell, qu'ils nettoient et assainissent toute la communauté ! Nous avons besoin de matériel humanitaire : du riz, des haricots, des médicaments. Ils ont donné cela à d'autres communautés, mais à nous ils n'ont rien donné.* »



Un vieux pêcheur déclara à la délégation qu'il a dû se déplacer durant plus de deux heures avec son bateau pour se rendre en mer là où il est possible d'attraper des poissons. Auparavant, il attrapait suffisamment de poissons dans la rivière locale, à la fois pour nourrir sa famille et pour vendre sur le marché local. Désormais, il peut à peine assurer l'approvisionnement de sa propre famille.

Bien que Shell prétende distribuer des bourses scolaires aux Ogonis, aucun habitant Goi n'en a jamais reçu.

La communauté Bodo, pays Ogoni

Les déversements au sein de la communauté Bodo figurent en première place dans le rapport du PNUE de 2011 portant sur les impacts du pétrole dans le delta du Niger. Ce rapport est le résultat de recherches menées par l'organisme des Nations unies au sujet de l'état de l'environnement sur le territoire Ogoni et sur les conséquences de la production de pétrole et la pollution dans la région. Bodo est la plus grande communauté Ogoni - 69 000 personnes. La plupart des personnes tirent leur subsistance de la pêche, de l'agriculture ou d'une combinaison des deux. Seulement un cinquième de la population a un emploi salarié. La communauté est pourtant fière qu'un pourcentage relativement élevé de ses habitants ait eu une éducation scolaire.

L'entretien insuffisant des pipelines de Shell de Bodo à Bonny Island a causé plusieurs déversements de pétrole, parmi lesquels les deux plus dévastateurs eurent lieu en 2008 et en 2009. En août 2011, Shell a accepté la responsabilité de ces déversements à la suite d'une poursuite judiciaire à l'initiative des villageois locaux devant la Haute Cour de Londres. Les déversements ont détruit l'écosystème local : la disparition des poissons a entraîné une pénurie de nourriture pour les communautés de pêcheurs ce qui a conduit à un effondrement rapide de l'économie locale. Shell n'a toujours pas nettoyé les déversements, ne fournissant à la place qu'une indemnisation symbolique. Selon le chef Saint Emmah P II, la société n'a donné à la communauté que deux sacs de fumet de poisson, cinquante sacs de riz, vingt sacs de haricots et dix sacs de sucre – et ce pour une population de 69 000 personnes.

La quantité de pétrole déversée en 2008/2009 est également inconnue. Les villageois parlent de 200 000 barils mais Shell conteste ce chiffre. Et pourtant, de nombreuses personnes seraient tentées de dire que même les chiffres des plaignants sont encore en deçà de la réalité. La catastrophe du pétrolier Exxon Valdez en Alaska en 1989 a conduit au déversement de plus de 100 000 barils en seulement 7 minutes. En comparaison, la fuite a été ininterrompue à Bodo pendant trois mois.

La dévastation de la région est visible du ciel. Quatre ans après le déversement, aucun signe d'efforts pour nettoyer ce gâchis n'est perceptible, pas plus qu'une quelconque présence d'un représentant du gouvernement ou de Shell. La zone polluée semble laissée à l'état « d'auto-nettoyage ». Selon le rapport du PNUE, le travail de restauration environnementale pourrait demander 30 ans.

On sent le pétrole brut à deux cents mètres des berges, mais l'odeur devient écœurante lorsque l'on se rapproche des eaux. Les rives du fleuve et le fond des bateaux sont noirs, recouverts de pétrole brut qui s'est épaissi et solidifié. Des centaines de kilomètres carrés de mangroves mortes constituent désormais les seuls paysages dans la zone du déversement. Il n'y a plus de moustiques, plus de poissons, plus d'oiseaux. Le PNUE relève des niveaux de substances cancérigènes jusqu'à 900 fois supérieures aux niveaux de tolérance de l'OMS.



Scientifiques du PNUE inspectant un pipeline traversant la mangrove sur 30 mètres en pays Ogoni © Victor Temofe Magbolu/PNUE

Le PNUE a fait des recommandations détaillées pour chacun des 67 sites où il a enquêté, afin de s'attaquer aux impacts environnementaux, sociaux, sanitaires, politiques ou autres, identifiés par le PNUE. Ces recommandations incluent des travaux spécifiques de nettoyage, des changements dans le code de conduite des opérateurs pétroliers, ainsi que dans le cadre juridique du Nigeria.

Les dirigeants de la communauté ont demandé l'application immédiate des recommandations du rapport du PNUE. Ils déplorent que le gouvernement ait créé un sous-comité pour évaluer les résultats du PNUE sans inclure aucun membre de la communauté.

Conclusion : Laisser le pétrole dans le sol ! Nettoyez et allez-vous-en !

Le Nigeria a été le premier pays d'Afrique sub-saharienne à exporter du pétrole. Environ 2 millions de barils de pétrole sont exportés quotidiennement du Delta du Niger et des plateformes *offshore*. Cependant, les revenus pétroliers revenant au gouvernement nigérian et les milliards de dollars de profits réalisés par les sociétés pétrolières implantées au Nigeria depuis plus de 40 ans ont peu oeuvré pour le développement local des 31 millions de personnes, à majorité nigérianes, vivant dans le Delta.

En 2011, la commission européenne a placé le Nigeria sur la liste des pays considérés d'importance « stratégique » pour « la sécurité énergétique » de l'UE³⁸. Les sociétés européennes et américaines ont signé de nouveaux contrats pour le développement de nouveaux champs de pétrole et de gaz au Nigeria, tandis que les anciennes concessions continuent d'être exploitées à profit. De nouveaux projets d'infrastructures sont en cours de discussion, qui visent à accroître la capacité du Nigeria en matière d'exportation d'hydrocarbures (notamment le gaz naturel) en direction des marchés européens et mondiaux³⁹.

En attendant, de nombreux Nigériens continuent de vivre dans la pauvreté, sans eau potable ni électricité - tandis que les sociétés pétrolières comme ENI, Total et Shell continuent à enregistrer des milliards de dollars de profits qui ne contribuent pas au développement local des populations. Les entreprises opèrent en violation de la législation nationale en continuant à pratiquer le torchage du gaz, par le mauvais entretien des équipements et le manque de mesures adéquates en cas de fuites récurrentes de pétrole. Plus le pétrole et le gaz sont extraits, plus la dégradation de l'environnement, les conflits et les violations des droits humains se multiplient dans le Delta.

En conséquence, de nombreuses communautés et organisations de la société civile, comme *Environmental Rights Action* au Nigeria sont claires : si le pétrole ne contribue pas au développement, alors mieux vaut le laisser dans le sol.

Nous soutenons la demande des groupes de la société civile nigériane exigeant l'arrêt de l'exploration d'hydrocarbures au Nigeria, l'arrêt de l'octroi de nouveaux permis d'exploration et d'extraction du pétrole et du gaz et le maintien du pétrole dans le sol⁴⁰.

Nous appuyons la demande de l'application immédiate des recommandations formulées par le PNUE en août 2011 dans son rapport sur les impacts de l'extraction pétrolière en pays Ogoni⁴¹.

L'Union européenne devrait s'engager à soutenir la mise en œuvre du rapport du PNUE, notamment : assurer un arrêt immédiat de la contamination actuelle du territoire Ogoni, financer le nettoyage des zones polluées et demander des comptes aux compagnies pétrolières européennes responsables des impacts environnementaux et sociaux liés à leurs opérations en pays Ogoni.

L'Union européenne devrait également s'engager à soutenir la réalisation d'audits environnementaux qui incluent la participation des populations locales dans les zones où les multinationales européennes opèrent au Nigeria afin d'évaluer le niveau des pollutions environnementales causées par de telles activités et d'assurer une compensation juste pour les communautés locales ainsi que le nettoyage des zones polluées.

L'Union européenne devrait recentrer sa stratégie énergétique vers des énergies renouvelables de petite taille produites localement. Elle devrait mettre un terme à sa dépendance aux énergies fossiles et commencer à investir dans les changements sociétaux et technologiques nécessaires afin d'assurer une transition juste vers un futur plus soutenable, libéré des énergies fossiles.

L'Union européenne doit cesser la construction de grandes infrastructures pétrolières et gazières car elles contribuent à enfermer toujours plus les Européens dans la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, tout en exacerbant les atteintes aux droits humains et la dégradation environnementale dans les pays producteurs de pétrole comme le Nigeria.

38 EC communication, „The EU Energy Policy: Engaging with Partners beyond Our Borders”, September 2011, http://ec.europa.eu/energy/international/security_of_supply/doc/com_2011_0539.pdf

39 <http://allafrica.com/stories/200907040003.html>

40 Environmental Rights Action / FoE Nigeria, « Building a Post-Petroleum Nigeria (Leave new oil in the soil) », November 2009

41 <http://www.unep.org/newscentre/Default.aspx?DocumentID=2649&ArticleID=8827&l=en>

Photos



Pollution du Ruisseau Bado, Communauté Bado, photo du pays Ogoni



Torchage du gaz dans la communauté Ebocha, photo de l'Etat de Rivers



Conseil municipal de la ville de Bado, photo du pays Ogoni



Communauté Goi, Erich Dooh assis dans la boulangerie abandonnée appartenant à sa famille

